



LES JOURNÉES
JURIDIQUES
DU PATRIMOINE

Un colloque organisé par

PATRIMOINE
Environnement

LE PATRIMOINE CONTRE VENTS ET MARÉES

Voici cinquante ans, le législateur français dotait notre pays d'un dispositif précieux visant à conserver à l'état naturel un tiers du littoral (« le tiers sauvage »). Le Conservatoire du littoral, ou plus précisément le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, naquit de cette heureuse initiative. Parce que Patrimoine-Environnement se définit comme « le réseau national au service des patrimoines et des paysages », les JJP ne pouvaient passer à côté d'un aussi judicieux anniversaire.

Avant d'aborder la table-ronde que nous consacrerons à l'action de cet établissement public qui protège déjà 15 % de notre linéaire côtier, ne boudons pas notre plaisir à présenter le programme de nos 25èmes Journées Juridiques du Patrimoine.

En ces temps de perte de repères et de forte incertitude, le programme de nos Journées restera fidèle à ses habitudes : classique en la forme et audacieux, voire impertinent, quant au fond.

Encore une fois, l'ambition des JJP aura été de nous instruire collectivement et de nous renforcer, les uns et les autres, dans notre détermination à agir pour préserver le patrimoine culturel, paysager et naturel de notre pays !

Bonnes journées juridiques !

Christophe Blanchard-Dignac,
Président de la Fédération Patrimoine-Environnement

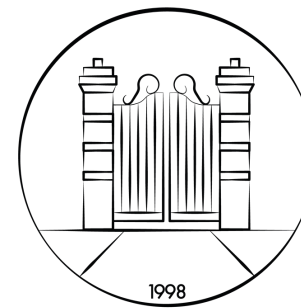


Colloque éligible à la formation continue obligatoire (FCO) des avocats

Un colloque organisée par FÉDÉRATION PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

6-8 passage des Deux Sœurs 75009 Paris

Tél. : 07 50 71 98 81 - droit@associations-patrimoine.org - www.patrimoine-environnement.fr



LES JOURNÉES JURIDIQUES DU PATRIMOINE 25ÈME ÉDITION

LE PATRIMOINE CONTRE VENTS ET MARÉES

MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025

Auditorium de la Maison du Barreau
2, rue de Harlay - 75001 Paris
Accès : Ligne 4, Saint Michel - Ligne 7, Pont Neuf

PATRIMOINE
Environnement

LE PATRIMOINE CONTRE VENTS ET MARÉES

8h30 – ACCUEIL-CAFÉ ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

9h15 – Propos introductif

par Christophe Blanchard-Dignac, président de Patrimoine-Environnement

9h20 – Actualité parlementaire

par Sabine Drexler, sénatrice du Haut-Rhin, membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication

9h45 – Débat avec la salle

10h10 – Actualité jurisprudentielle

par Alexandre Riquier, avocat au Barreau de Paris

10h30 – Débat avec la salle

10h45 – Financement du patrimoine : a-t-on toujours les moyens de notre patrimoine ? Point sur le financement et la fiscalité du patrimoine non protégé

Table-ronde autour de Loïc Dusseau, avocat au Barreau de Paris et secrétaire général de Patrimoine-Environnement

Avec Alexandre Giuglaris, directeur général de la Fondation du Patrimoine; Jérémie Patrier Leitus, député du Calvados; Edouard de Lamaze, président de l'Observatoire du patrimoine religieux, maire de Bois-Hérault (Seine-Maritime) et conseiller régional de Normandie; Maître Cécile de Smet, avocate fiscaliste

12h15 – Débat avec la salle

12h30 – DÉJEUNER

14h15 – Mots des anciens lauréats du Prix Pierre-Laurent Frier : libre parole d'une jeunesse investie

14h35 – Remise du Prix Pierre-Laurent Frier

par Corinne Lepage, avocate spécialisée en droit de l'environnement et ancienne ministre (PE)

15h00 – Préservation du littoral : quelle dynamique collective autour de quels acteurs pour ne pas prendre l'eau ?

Table ronde animée par Maître Monamy, avocat au Barreau de Paris

Avec Philippe Leonelli, maire de Cavalaire-sur-Mer; Claire-Lise Mary, responsable de la mission foncière PACA; Patrick Chatrieux, vice-président de l'association du Domaine du Rayol

16h15 – Débat avec la salle

16h50 – CONCLUSION DE LA JOURNÉE

17h00 – FIN

